



DOLLARAMA INC. RAPPORT DE GESTION Deuxième trimestre clos le 4 août 2019

Le 12 septembre 2019

Le présent rapport de gestion, daté du 12 septembre 2019, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le deuxième trimestre clos le 4 août 2019. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre clos le 4 août 2019 et les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice 2019 (tel qu'il est défini ci-après).

Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 4 août 2019 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces informations financières reflètent l'adoption de la norme IFRS 16, Contrats de location, le 4 février 2019, et toutes les données comparatives de la période correspondante de l'exercice précédent ont été retraitées.

La Société est gérée sur la base d'un seul secteur à présenter. La monnaie de fonctionnement et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Périodes comptables

Dans le présent rapport, « exercice 2018 » désigne l'exercice de la Société clos le 28 janvier 2018, « exercice 2019 » désigne l'exercice de la Société clos le 3 février 2019 et « exercice 2020 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 2 février 2020.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. L'exercice 2019 comptait 53 semaines.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou des variantes de ces termes ou autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur :

- les attentes relatives au nombre net de nouveaux magasins ouverts et aux dépenses d'investissement générales;
- les attentes relatives à la marge brute;
- l'incidence indirecte que les négociations commerciales en cours entre la Chine et les États-Unis pourraient avoir sur les activités d'approvisionnement de la Société;
- la situation de trésorerie de la Société;
- l'effet d'accroissement de valeur potentiel lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités;
- l'accroissement prévu de la capacité du centre de distribution;
- les attentes concernant le nombre net de nouveaux magasins Dollarcity au cours de l'année civile 2019;
- les attentes concernant la performance financière de Dollarcity;
- l'estimation du prix d'acquisition à payer par la Société pour une participation de 50,1 % dans Dollarcity.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture, et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société et dans sa notice annuelle de l'exercice 2019, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR au www.sedar.com : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de différends sur les tarifs), incapacité de maintenir une gamme de produits et de nous réapprovisionner en marchandises, augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées, incapacité de maintenir notre image de marque et notre réputation, perturbation dans le réseau de distribution, freintes de stocks, incapacité de renouveler les baux de nos magasins, de nos entrepôts et de notre siège social à des conditions favorables, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, fluctuations du taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, risque de taux d'intérêt relatif à notre dette à taux d'intérêt variable, concurrence dans le secteur de la vente au détail, technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès, structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, y compris toute incidence connexe sur les ventes, catastrophes naturelles, changements climatiques et perturbations géopolitiques, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, litiges, conformité sur les plans réglementaire et environnemental et actionnaires militants.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion visent à décrire les attentes de la direction en date du 12 septembre 2019, et la direction n'a pas l'intention et décline

toute obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Les perspectives financières de Dollarcity pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2020 qui ont été utilisées précisément pour calculer la fourchette du prix d'acquisition estimatif pour l'opération visant Dollarcity constituent un énoncé prospectif. Elles sont fondées sur des projections financières et sont donc assujetties à des risques et à des incertitudes semblables à ceux indiqués précédemment.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

Mesures conformes aux PCGR et mesures hors PCGR

Le présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures hors PCGR. Les mesures hors PCGR utilisées par la Société sont les suivantes :

BAIIA	Représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements.
Marge du BAIIA	Représente le BAIIA divisé par les ventes.
Total de la dette	Représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer au titre de la partie courante) et d'autres dettes bancaires (le cas échéant).
Dette nette	Représente le total de la dette, moins la trésorerie.
Résultats non distribués ajustés	Représente le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 4 août 2019 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Les mesures hors PCGR susmentionnées n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices. Les mesures hors PCGR fournissent aux investisseurs une mesure supplémentaire de la performance opérationnelle et de la situation financière de la Société et mettent ainsi en évidence les tendances dans ses activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. À l'exception des résultats non distribués ajustés, ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR. La direction a recours aux mesures hors PCGR pour faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels, pour évaluer la capacité de la Société à prendre en charge le service futur de la dette, nos dépenses d'investissement et nos besoins en fonds de roulement, et pour évaluer la performance de la haute direction. La direction a recours au total de la dette et à la dette nette pour calculer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins en trésorerie futurs et les ratios d'endettement de la Société. Les résultats non distribués ajustés sont une mesure hors PCGR qui illustre les résultats non distribués sans l'incidence de l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 4 août 2019 par rapport ii) à la valeur comptable de ces actions ordinaires. Nous pensons que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées s'appuient fréquemment sur des mesures hors PCGR pour évaluer les émetteurs. Se reporter à la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour consulter un rapprochement des mesures hors PCGR utilisées et présentées par la Société avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

Faits nouveaux

Acquisition d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity

Le 2 juillet 2019, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'achat d'actions définitive visant l'acquisition d'une participation de 50,1 % dans le détaillant à bas prix latino-américain Dollarcity, établissant ainsi une deuxième plateforme de croissance, complémentaire à sa stratégie de croissance au Canada. Le 14 août 2019, la Société a réalisé cette acquisition et effectué un paiement initial de 40 M\$ US (ou 52,8 M\$ selon un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32).

Le prix d'acquisition total est estimé actuellement entre 85 M\$ US et 95 M\$ US (entre 112,2 M\$ et 125,4 M\$ selon un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32), ce qui correspond à 50,1 % du BAIIA multiplié par cinq de Dollarcity qui a été estimé pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2020, moins la dette nette et sous réserve des autres ajustements. L'estimation actuelle du prix d'acquisition est fondée sur des projections financières, alors que le prix d'acquisition final sera fondé sur les états financiers audités.

Le solde du prix d'acquisition, estimé actuellement entre 45 M\$ US et 55 M\$ US (entre 59,4 M\$ et 72,6 M\$ selon un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32), sera comptabilisé en tant que passif dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 et sera exigible au troisième trimestre du prochain exercice de la Société se terminant le 31 janvier 2021.

Les actions de Dollarcity sont désormais détenues à 50,1 % par Dollarama International inc. et à 49,9 % par le groupe fondateur de Dollarcity. Par conséquent, et selon les modalités de la convention entre actionnaires datée du 14 août 2019, certaines décisions stratégiques et opérationnelles sont assujetties à l'approbation unanime des actionnaires. Il s'agit notamment de décisions relatives à la structure du capital, à la nature de l'entreprise, aux opérations de fusion et d'acquisition, à la nomination et à la rémunération des membres de la haute direction, à l'approbation du budget annuel et du plan d'affaires, et à l'entrée dans de nouveaux marchés.

Par conséquent, Dollarcity sera considérée comme une entreprise mise en équivalence et la Société comptabilisera cette participation comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence. Le paiement initial de 52,8 M\$ ainsi que la quote-part de 50,1 % du résultat net de Dollarcity détenue par la Société pour la période du 14 août 2019 au 30 septembre 2019, date de clôture du troisième trimestre de Dollarcity, seront présentés dans les résultats de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2020.

Au 30 juin 2019, date de clôture de son dernier trimestre écoulé, Dollarcity exploitait 192 magasins, dont 91 en Colombie, 45 au Salvador et 56 au Guatemala, comparativement à un total de 169 magasins au 31 décembre 2018.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 3 juillet 2019, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 15 737 468 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture des marchés le 2 juillet 2019, au cours de la période de 12 mois allant du 5 juillet 2019 au 4 juillet 2020.

Modification de la convention de crédit

Le 14 juin 2019, la Société et les prêteurs ont conclu une convention de modification visant la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « convention de crédit »), aux termes de laquelle, notamment, la durée de chaque facilité a été prorogée d'un an, de telle sorte que la date d'échéance de la facilité A est désormais le 27 septembre 2024 et celle de la facilité B et de la facilité C, le 29 septembre 2021. Les autres modifications ont trait à l'application d'IFRS 16 et à l'ajustement de certains seuils et ratios pour refléter les conditions de marché.

Aperçu

Nos activités

Au 4 août 2019, nous exploitons 1 250 magasins au Canada, et nous continuons d'étendre notre réseau partout au pays. Nos magasins ont une superficie moyenne de 10 262 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de produits de consommation, de marchandises générales et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attractifs. Notre marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 4,00 \$. Tous les magasins appartiennent à la Société et sont exploités par celle-ci, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Bon nombre des magasins sont situés dans des endroits achalandés comme des galeries marchandes et des centres commerciaux, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes.

De plus, le 21 janvier 2019, nous avons lancé un magasin en ligne en vue d'offrir plus de commodité aux clients de Dollarama – tant les particuliers que les entreprises – qui souhaitent acheter des produits en grande quantité, ce qui n'est pas toujours possible en magasin. Près de 1 000 produits, choisis parmi la vaste gamme de produits de consommation courante et de marchandises générales, sont maintenant offerts en vente sur la plateforme en ligne, à la caisse. Les prix des produits en ligne sont les mêmes qu'en magasin, et des frais de livraison s'appliquent à toutes les commandes en ligne.

Notre stratégie consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation et le résultat net ainsi que les flux de trésorerie en augmentant le réseau de magasins au Canada par l'ouverture d'un nombre net de 60 à 70 nouveaux magasins par année et en offrant un grand éventail d'articles à prix attractifs à une large clientèle. Nous visons à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de nos activités.

À la suite de l'acquisition d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity, nous mettons en place une deuxième plateforme de croissance, complémentaire à notre stratégie de croissance au Canada. Dollarcity propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 3,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) grâce à ses 192 magasins tous bien situés, en Colombie, au Salvador et au Guatemala. Dollarcity prévoit continuer à étendre son réseau de magasins dans ces pays au cours des années à venir. Dollarcity vise à ouvrir un nombre net de 40 à 50 nouveaux magasins au cours de l'année civile 2019. Dollarcity a déjà ouvert un nombre net de 23 nouveaux magasins au cours des six premiers mois de l'année civile 2019.

Faits saillants du deuxième trimestre de l'exercice 2020

Comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2019 :

- les ventes ont augmenté de 9,0 % pour s'établir à 946,4 M\$;
- les ventes des magasins comparables¹⁾ ont progressé de 4,7 %, en sus d'une croissance de 2,6 % l'exercice précédent;
- la marge brute¹⁾ s'est établie à 43,7 % des ventes, comparativement à 45,0 %²⁾ des ventes;
- le BAIIA¹⁾ s'est accru de 3,5 % pour s'établir à 281,6 M\$, soit 29,8 % des ventes, comparativement à 31,3 %²⁾ des ventes;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 2,7 % et s'est chiffré à 221,6 M\$, soit 23,4 % des ventes, comparativement à 24,9 %²⁾ des ventes;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 7,1 % pour s'établir à 0,45 \$, alors qu'il était de 0,42 \$²⁾.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, la Société a ouvert un nombre net de 14 nouveaux magasins, comparativement à un nombre net de huit nouveaux magasins au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Faits saillants du premier semestre de l'exercice 2020

Comparativement au premier semestre de l'exercice 2019 :

- les ventes ont augmenté de 9,2 % pour s'établir à 1 774,4 M\$;
- les ventes des magasins comparables¹⁾ ont progressé de 5,2 %, en sus d'une croissance de 2,6 % l'exercice précédent;
- la marge brute¹⁾ s'est établie à 43,0 % des ventes, comparativement à 44,4 %²⁾ des ventes;
- le BAIIA¹⁾ s'est accru de 3,7 % pour s'établir à 508,4 M\$, soit 28,6 % des ventes, comparativement à 30,2 %²⁾ des ventes;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 3,1 % et s'est chiffré à 390,2 M\$, soit 22,0 % des ventes, comparativement à 23,3 %²⁾ des ventes;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 6,8 % pour s'établir à 0,78 \$, alors qu'il était de 0,73 \$²⁾.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2020, la Société a ouvert un nombre net de 25 nouveaux magasins, contre un nombre net de 18 nouveaux magasins pour la période correspondante de l'exercice précédent. La Société prévoit toujours ouvrir un nombre net de 60 à 70 nouveaux magasins d'ici la fin de l'exercice.

¹⁾ Le lecteur est prié de se reporter aux notes de la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

²⁾ L'information financière et les ratios comparatifs ont été retraités afin de refléter l'application rétrospective intégrale de la norme IFRS 16 à la comptabilisation des contrats de location.

Perspectives

Le communiqué de presse daté du 12 septembre 2019, dans sa rubrique « Perspectives », présente les prévisions de la direction à l'égard des perspectives générales de la Société pour l'exercice 2020. Il est accessible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com.

Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation

Ventes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

La Société peut conclure des ententes avec des tiers en vue de la vente de produits à des clients. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

Nos ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins Dollarama ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, y compris les magasins relocalisés et agrandis. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, nous mettons l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès.

Les ventes à des tiers se composent essentiellement des ventes de marchandises à Dollarcity, qui était un détaillant à bas prix détenu et exploité de façon indépendante, exerçant des activités au Salvador, au Guatemala et en Colombie, jusqu'à l'acquisition par la Société d'une participation de 50,1 %, le 14 août 2019. Avant cette date, la Société, par l'entremise de Dollarama International inc., avait une relation commerciale avec Dollarcity, aux termes d'une entente conclue en février 2013. La Société continue de partager son expertise commerciale et d'intervenir à titre de principal fournisseur de marchandises pour Dollarcity, soit pour son propre compte, soit comme intermédiaire, aux termes de cette même entente.

Par le passé, nous avons enregistré les ventes les plus importantes au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, notre chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel daté du 28 mars 2019 intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins, laquelle est exclue des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les charges d'exploitation des entrepôts et du centre de distribution. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats au moment où elles sont accordées. Ces ristournes sont comptabilisées en réduction du coût des marchandises achetées, ce qui a pour effet de réduire le coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer rapidement avec la hausse des coûts. Nous arrivons habituellement à réduire le coût des produits vendus en nous approvisionnant essentiellement auprès de fournisseurs étrangers à bas prix. Pour l'exercice 2019, les achats effectués directement auprès de fournisseurs étrangers représentaient 55 % de nos achats (56 % pour l'exercice 2018). Bien que nous continuions de nous approvisionner majoritairement en Chine, nous achetons à l'heure actuelle des produits provenant de plus de 25 pays différents.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que le dollar canadien, le coût des produits vendus fluctue en fonction du cours de certaines devises par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, la grande majorité de nos marchandises importées proviennent de Chine et sont payées en dollars américains. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport, y compris les suppléments pour frais de transport, constituent également une composante importante du coût des produits vendus. Lorsque le prix du carburant fluctue, les frais de livraison et de transport augmentent ou diminuent, selon le cas, parce que les transporteurs nous transfèrent généralement ces variations de prix. Étant donné la grande volatilité du prix du carburant, il est difficile de prévoir les suppléments pour carburant que nous pourrions nous voir imposer par nos transporteurs.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement des charges locatives variables et non indexées des magasins, qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16 et ont généralement augmenté au fil des ans. Même si elle continue de ressentir une pression à l'égard des loyers dans certains marchés où la demande pour des emplacements de choix est forte ou les taux d'inoccupation sont bas, la direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Habituellement, les baux des magasins sont signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable à un niveau qui, à notre avis, nous permet d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, puisque nous renouvelons environ 25 % à 30 % de notre offre annuellement, ou par suite des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs.

Au cours de l'exercice 2019, compte tenu de la situation qui prévalait dans le secteur de la vente au détail au Canada, la direction a décidé de limiter les augmentations de prix et d'investir dans sa proposition de valeur aux consommateurs, et ce, afin de stimuler la croissance des ventes tant sur le plan du nombre d'unités vendues par transaction que du nombre de transactions. Pour l'exercice 2020, la direction maintient le cap sur la limitation des augmentations de prix, en dépit de l'incidence possible sur les marges.

La direction surveille l'incidence indirecte que les négociations commerciales en cours entre la Chine et les États-Unis pourraient avoir sur les activités d'approvisionnement de la Société. Pour le moment, l'incidence est légèrement positive, mais elle est contrebalancée par d'autres augmentations de coûts. Pour l'avenir, nous nous attendons à ce que l'ensemble des détaillants canadiens s'approvisionnant en Chine soient touchés par la situation et, en conséquence, la Société prévoit qu'elle exercera ses activités dans un contexte de concurrence équitable.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels aux volumes de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société

Nous exerçons nos activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où Dollarama est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'offre Dollarama et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises diverses, de produits consommables et de produits saisonniers qu'elle offre, la Société livre concurrence à divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'hygiène et de beauté et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'offre également Dollarama. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins et pour attirer et conserver du personnel qualifié. Nous prévoyons que certains facteurs, dont ceux décrits ci-après, mais sans s'y limiter, continueront d'exercer une pression sur l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités : le coût des marchandises, les variations des taux de change, l'instabilité économique à l'échelle mondiale, les différends concernant les tarifs, le niveau d'endettement des consommateurs et leurs tendances d'achat, la conjoncture économique, les taux d'intérêt, le prix du carburant, les coûts des services publics, les conditions météorologiques, la volatilité du marché, les préférences des consommateurs, le coût de la main-d'œuvre, l'inflation, les catastrophes, la concurrence et le coût de l'assurance. Un des facteurs qui influe à la fois sur le consommateur et sur l'entreprise est le cours du pétrole. D'une part, une hausse du cours du pétrole pourrait entraîner une réduction des dépenses des consommateurs et une augmentation des coûts liés au transport pour l'entreprise. D'autre part, un recul important et soutenu du cours du pétrole pourrait faire baisser les coûts du transport, mais pourrait également avoir un effet négatif sur les dépenses des consommateurs du fait de pertes d'emplois dans certains secteurs ou marchés géographiques.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées au 4 août 2019 et au 29 juillet 2018 ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 4 août 2019 \$	le 29 juillet 2018 \$ Chiffres retraités ¹⁾	le 4 août 2019 \$	le 29 juillet 2018 \$ Chiffres retraités ¹⁾
<i>(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)</i>				
Données sur le résultat				
Ventes	946 405	868 453	1 774 441	1 624 522
Coût des produits vendus	533 162	477 950	1 012 307	902 935
Profit brut	413 243	390 503	762 134	721 587
Frais généraux	131 651	118 270	253 774	231 417
Dotation aux amortissements	59 965	56 330	118 164	111 776
Résultat d'exploitation	221 627	215 903	390 196	378 394
Coûts de financement nets	24 618	22 559	50 176	44 999
Résultat avant impôt	197 009	193 344	340 020	333 395
Impôt sur le résultat	53 826	52 994	93 325	91 508
Résultat net	143 183	140 350	246 695	241 887
Résultat net de base par action ordinaire	0,45 \$	0,43 \$	0,78 \$	0,74 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,45 \$	0,42 \$	0,78 \$	0,73 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :				
De base	314 757	327 314	314 729	327 612
Après dilution	318 533	331 645	318 220	332 024
Autres données				
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	9,0 %	6,9 %	9,2 %	7,1 %
Croissance des ventes des magasins comparables ²⁾	4,7 %	2,6 %	5,2 %	2,6 %
Marge brute ³⁾	43,7 %	45,0 %	43,0 %	44,4 %
Frais généraux en pourcentage des ventes ³⁾	13,9 %	13,6 %	14,3 %	14,2 %
BAIIA ⁴⁾	281 592	272 233	508 360	490 170
Marge d'exploitation ³⁾	23,4 %	24,9 %	22,0 %	23,3 %
Dépenses d'investissement	30 362	26 834	61 042	91 108
Nombre de magasins ⁵⁾	1 250	1 178	1 250	1 178
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) ⁵⁾	10 262	10 164	10 262	10 164
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,044 \$	0,040 \$	0,088 \$	0,080 \$

(en milliers de dollars)

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 4 août 2019	le 29 juillet 2018	le 4 août 2019	le 29 juillet 2018
	\$	\$	\$	\$
		Chiffres retraités ¹⁾		Chiffres retraités ¹⁾
Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat d'exploitation et du BAIIA :				
Résultat d'exploitation	221 627	215 903	390 196	378 394
Ajouter la dotation aux amortissements	59 965	56 330	118 164	111 776
BAIIA	281 592	272 233	508 360	490 170
Marge du BAIIA ³⁾	29,8 %	31,3 %	28,6 %	30,2 %

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

BAIIA	281 592	272 233	508 360	490 170
Coûts de financement nets (déduction faite de l'amortissement des frais d'émission de titres de créance)	(33 003)	(29 543)	(49 043)	(42 442)
Comptabilisation de profits et de pertes sur la fixation du taux des obligations et sur les contrats à terme sur obligations	(94)	23	(189)	45
Transfert vers les stocks de pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	8 646
Impôt exigible	(54 200)	(55 797)	(88 119)	(89 852)
Rémunération fondée sur des actions	1 300	1 568	2 715	3 208
Perte (profit) sur la sortie d'actifs	24	32	(480)	(413)
	195 619	188 516	373 244	369 362
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(12 855)	30 839	(96 166)	(90 486)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	182 764	219 355	277 078	278 876

Données tirées de l'état de la situation financière

	Aux	
	4 août 2019	3 février 2019
	\$	\$
		Chiffres retraités ¹⁾
Trésorerie	139 052	50 371
Stocks	601 723	581 241
Total des actifs courants	806 660	688 520
Immobilisations corporelles	607 282	586 027
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 243 549	1 208 461
Total de l'actif	3 535 832	3 359 669
Total des passifs courants	680 808	443 234
Total des passifs non courants	2 961 037	3 233 816
Total de la dette ⁶⁾	1 882 291	1 907 383
Dette nette ⁷⁾	1 743 239	1 857 012
Capitaux propres déficitaires	(106 013)	(317 384)

DOLLARAMA INC.
RAPPORT DE GESTION

Le 12 septembre 2019

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :

	Aux	
	4 août 2019	3 février 2019
	\$	\$
		Chiffres retraités ¹⁾
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % »)	525 000	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, échéant le 1 ^{er} février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 »)	300 000	300 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base, payable trimestriellement, échéant le 16 mars 2020 (les « billets à taux variable de série 2 » et, collectivement avec les billets à taux variable de série 3, les « billets à taux variable »)	300 000	300 000
Facilité de crédit renouvelable non garantie échéant le 27 septembre 2024	-	25 000
Intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang	7 291	7 383
Total de la dette	1 882 291	1 907 383

Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette :

Total de la dette	1 882 291	1 907 383
Trésorerie	(139 052)	(50 371)
Dette nette⁷⁾	1 743 239	1 857 012

Le tableau suivant présente un rapprochement du déficit et des résultats non distribués ajustés :

Déficit	(561 303)	(765 202)
Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	3 405 356	3 390 260
Résultats non distribués ajustés⁸⁾	2 844 053	2 625 058

Le déficit au 4 août 2019 ne reflète pas une mauvaise performance opérationnelle ni une détérioration de celle-ci. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. Par conséquent, les capitaux propres déficitaires de la Société aux fins comptables s'établissaient à 106,0 M\$ au 4 août 2019. La direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société.

- 1) Les chiffres présentés ci-dessus reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 août 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs ont été retraités.
- 2) La croissance des ventes des magasins comparables constitue une mesure de l'augmentation ou de la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, y compris les magasins relocalisés et agrandis.
- 3) La marge brute correspond au profit brut divisé par les ventes. Les frais généraux en pourcentage des ventes correspondent aux frais généraux divisés par les ventes. La marge d'exploitation correspond au résultat d'exploitation divisé par les ventes.
- 4) Le BAIIA, une mesure hors PCGR, représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements. La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les ventes.
- 5) À la fin de la période.
- 6) Le total de la dette, une mesure hors PCGR, représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer au titre de la partie courante) et d'autres dettes bancaires (le cas échéant).
- 7) La dette nette, une mesure hors PCGR, représente le total de la dette, moins la trésorerie.
- 8) Les résultats non distribués ajustés, une mesure hors PCGR, représentent le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 4 août 2019 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2020

Suit un aperçu de notre performance financière pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2019.

Ventes

Les ventes du deuxième trimestre de l'exercice 2020 ont augmenté de 9,0 % pour s'établir à 946,4 M\$, comparativement à 868,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance interne soutenue des ventes a été alimentée par la croissance équilibrée des ventes des magasins comparables et du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 178 magasins en date du 29 juillet 2018 à 1 250 magasins en date du 4 août 2019.

Les ventes des magasins comparables ont progressé de 4,7 % au deuxième trimestre de l'exercice 2020, en sus d'une croissance de 2,6 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance des ventes des magasins comparables au deuxième trimestre de l'exercice 2020 s'explique par la hausse de 3,8 % du montant moyen des transactions, qui a découlé principalement de l'augmentation du nombre d'articles par panier, et par l'augmentation de 0,9 % du nombre de transactions. L'élargissement de la gamme d'articles offerts par la Société dans toutes les catégories de produits au moyen de l'introduction de nouvelles unités de gestion de stock (les « UGS ») a contribué à la croissance des ventes des magasins comparables.

Les nouveaux magasins, qui ne font pas encore partie des magasins comparables, enregistrent des ventes annuelles d'environ 2,3 M\$ au cours de leurs deux premières années d'activité, et la période moyenne de remboursement du capital investi est d'environ deux ans.

Pour le trimestre, 72,0 % des ventes provenaient de produits vendus à un prix supérieur à 1,25 \$, comparativement à 70,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 43,7 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 45,0 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019. La diminution de la marge brute s'explique par une légère baisse de la marge sur les produits, par l'augmentation des ventes d'articles à plus faible marge et par la hausse de certaines dépenses liées à la logistique.

La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity, à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Frais généraux

Les frais généraux pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 se sont élevés à 131,7 M\$, soit une augmentation de 11,3 % par rapport à 118,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation résulte principalement de la croissance continue du nombre total de magasins.

Les frais généraux pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 ont représenté 13,9 % des ventes, comparativement à 13,6 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019. L'augmentation de 0,3 % découle essentiellement du moment des dépenses.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 3,7 M\$, passant de 56,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 à 60,0 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Cette augmentation est essentiellement liée aux investissements dans les projets de technologies de l'information, les nouveaux magasins et les immeubles. La dotation aux amortissements comprend maintenant la dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux magasins loués et aux installations d'exploitation, calculée conformément aux dispositions d'IFRS 16 pour les deux périodes.

Coûts de financement nets

Les coûts de financement nets ont augmenté de 2,0 M\$, passant de 22,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 à 24,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement des emprunts sur la dette à long terme. Les coûts de financement nets comprennent maintenant les coûts liés aux obligations locatives calculées conformément aux dispositions de la norme IFRS 16 pour les deux périodes.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 0,8 M\$, passant de 53,0 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 à 53,8 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, en raison de la hausse du résultat avant impôt. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour les deuxièmes trimestres des exercices 2020 et 2019 était de 26,9 %. Le taux d'imposition effectif de la Société pour les deuxièmes trimestres des exercices 2020 et 2019 était, respectivement, de 27,3 % et de 27,4 %.

Résultat net

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, le résultat net a augmenté pour atteindre 143,2 M\$, soit 0,45 \$ par action ordinaire après dilution, contre 140,3 M\$, soit 0,42 \$ par action ordinaire après dilution, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation du résultat net est essentiellement attribuable à la hausse de 9,0 % des ventes, contrebalancée en partie par la diminution des marges et par la légère hausse des frais généraux en pourcentage des ventes. Le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société au cours des 12 derniers mois a également eu une incidence positive sur le résultat par action ordinaire.

Analyse des résultats du premier semestre de l'exercice 2020

Suit un aperçu de notre performance financière pour le premier semestre de l'exercice 2020 comparativement au premier semestre de l'exercice 2019.

Ventes

Les ventes du premier semestre de l'exercice 2020 ont augmenté de 9,2 % pour s'établir à 1 774,4 M\$, comparativement à 1 624,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance interne soutenue des ventes a été alimentée par la croissance équilibrée des ventes des magasins comparables et du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 178 magasins en date du 29 juillet 2018 à 1 250 magasins en date du 4 août 2019.

Les ventes des magasins comparables ont progressé de 5,2 % au premier semestre de l'exercice 2020, en sus de la progression de 2,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance des ventes des magasins comparables au premier semestre de l'exercice 2020 s'explique par la hausse de 4,3 % du montant moyen des transactions, qui a découlé principalement de l'augmentation du nombre d'articles par panier, et par l'augmentation de 0,9 % du nombre de transactions. L'élargissement de la gamme d'articles offerts par la Société au moyen de l'introduction de nouvelles unités de gestion de stock (les « UGS ») dans toutes les catégories de produits a contribué à la croissance des ventes des magasins comparables.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, 70,6 % des ventes provenaient de produits vendus à un prix supérieur à 1,25 \$, comparativement à 69,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 43,0 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2020, comparativement à 44,4 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2019. La diminution de la marge brute s'explique par une légère baisse de la marge sur les produits, par l'augmentation des ventes d'articles à plus faible marge et par la hausse de certaines dépenses liées à la logistique. La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale de la période considérée et de la période correspondante de l'exercice précédent.

Frais généraux

Les frais généraux pour le premier semestre de l'exercice 2020 se sont élevés à 253,8 M\$, soit une augmentation de 9,7 % par rapport à 231,4 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2019. Cette augmentation résulte principalement de la croissance continue du nombre total de magasins.

Les frais généraux pour le premier semestre de l'exercice 2020 ont représenté 14,3 % des ventes, comparativement à 14,2 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2019. L'augmentation de 0,1 % découle essentiellement du moment des dépenses.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 6,4 M\$, passant de 111,8 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2019 à 118,2 M\$ pour le premier semestre de 2020. Cette augmentation est essentiellement liée aux investissements dans les projets de technologies de l'information, les nouveaux magasins et les immeubles. La dotation aux amortissements comprend maintenant la dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux magasins loués et aux installations d'exploitation, calculée conformément aux dispositions d'IFRS 16 pour les deux périodes.

Coûts de financement nets

Les coûts de financement nets ont augmenté de 5,2 M\$, passant de 45,0 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2019 à 50,2 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement des emprunts sur la dette à long terme. Les coûts de financement nets comprennent maintenant les coûts liés aux obligations locatives calculées conformément aux dispositions de la norme IFRS 16 pour les deux périodes.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 1,8 M\$, passant de 91,5 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2019 à 93,3 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020, en raison de la hausse du résultat avant impôt. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour les premiers semestres des exercices 2020 et 2019 était de 27,0 %. Le taux d'imposition effectif de la Société pour les premiers semestres des exercices 2020 et 2019 était de 27,4 %.

Résultat net

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, le résultat net a augmenté pour atteindre 246,7 M\$, soit 0,78 \$ par action ordinaire après dilution, contre 241,9 M\$, soit 0,73 \$ par action ordinaire après dilution pour le premier semestre de l'exercice 2019. Cette augmentation du résultat net est essentiellement attribuable à la hausse de 9,2 % des ventes, contrebalancée en partie par la baisse des marges et par la légère hausse des frais généraux en pourcentage des ventes. Le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société au cours des 12 derniers mois a également eu une incidence positive sur le résultat par action ordinaire.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2020		Exercice 2019 ²⁾				Exercice 2018 ³⁾	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Données tirées de l'état du résultat net	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	946 405	828 036	1 059 714	864 267	868 453	756 069	938 075	810 583
Résultat net	143 183	103 512	171 005	132 095	140 350	101 537	162 828	130 092
Résultat net par action ordinaire¹⁾								
De base	0,45 \$	0,33 \$	0,54 \$	0,41 \$	0,43 \$	0,31 \$	0,49 \$	0,39 \$
Dilué	0,45 \$	0,33 \$	0,53 \$	0,40 \$	0,42 \$	0,31 \$	0,48 \$	0,38 \$

¹⁾ Les montants par action pour l'exercice 2018 et le premier trimestre de l'exercice 2019 reflètent l'application rétrospective du fractionnement d'actions.

²⁾ Les chiffres présentés pour l'exercice 2019 ont été retraités pour refléter l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 août 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16.

³⁾ Les chiffres présentés pour l'exercice 2018 ne reflètent pas l'adoption de la norme IFRS 16. L'incidence est négligeable.

Dans le passé, nous avons enregistré notre chiffre d'affaires le plus faible au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisées en décembre. En général, notre chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. La survenance de conditions météorologiques inhabituellement défavorables qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe comme la période des Fêtes ou d'autres fêtes importantes pourrait avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage de nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers.

Situation de trésorerie et ressources en capital

Flux de trésorerie pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020

(en milliers de dollars)	Périodes de 13 semaines closes		
	le 4 août 2019	le 29 juillet 2018	Variation
	\$	\$	\$
		Chiffres retraités ¹⁾	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	182 764	219 355	(36 591)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(30 181)	(26 661)	(3 520)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(68 829)	(101 556)	32 727
Variation nette de la trésorerie	83 754	91 138	(7 384)

¹⁾ Les chiffres présentés ci-dessus reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 13 semaines close le 4 août 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2019 ont été retraités.

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 182,8 M\$, comparativement à 219,4 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019. Cette baisse est attribuable à une plus grande utilisation du fonds de roulement, qui s'explique principalement par une augmentation des achats de stocks et par le moment des paiements aux fournisseurs.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 30,2 M\$, comparativement à 26,7 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement liées à l'ouverture d'un nombre accru de magasins.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 68,8 M\$, comparativement à 101,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019. La moins grande utilisation des flux de trésorerie pour les activités de financement s'explique par la baisse du montant utilisé aux fins du rachat d'actions au cours du trimestre.

Flux de trésorerie pour le premier semestre de l'exercice 2020

<i>(en milliers de dollars)</i>	Périodes de 26 semaines closes		
	le 4 août 2019	le 29 juillet 2018	Variation
	\$	\$	\$
		Chiffres retraités¹⁾	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	277 078	278 876	(1 798)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(60 510)	(90 866)	30 356
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(127 887)	(61 151)	(66 736)
Variation nette de la trésorerie	88 681	126 859	(38 178)

¹⁾ Les chiffres présentés ci-dessus reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de 26 semaines close le 4 août 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2019 ont été retraités.

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 277,1 M\$, comparativement à 278,9 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2019. Cette légère baisse est attribuable à l'utilisation du fonds de roulement au cours de la période.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 60,5 M\$, comparativement à 90,9 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2019. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des dépenses d'investissement, alors que les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du premier semestre de 2019 reflétaient l'acquisition par la Société du centre de distribution (auparavant loué) pour une contrepartie de 39,0 M\$.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 127,9 M\$, comparativement à 61,2 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2019. Au premier semestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie ont été affectés au remboursement de la facilité de crédit et au paiement des loyers et des dividendes, tandis qu'au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, le produit tiré de l'émission de titres de créance avait plus que contrebalancé les autres besoins de financement, notamment ceux liés aux rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information, dans les nouveaux magasins, ainsi qu'à l'accroissement de la capacité de distribution et d'entreposage.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, les dépenses d'investissement ont totalisé 30,4 M\$, comparativement à 26,8 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'ouverture d'un nombre accru de magasins.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, les dépenses d'investissement ont totalisé 61,0 M\$, comparativement à 91,1 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2019. Cette diminution s'explique principalement par les investissements plus importants qui ont été consacrés à l'agrandissement du centre de distribution au cours de l'exercice 2019, lorsque la Société a fait l'acquisition du centre de distribution (auparavant loué) auprès d'une partie liée.

Ressources en capital

La Société tire de ses activités d'exploitation des flux de trésorerie suffisants pour financer sa stratégie de croissance prévue, assurer le service de sa dette et verser des dividendes aux actionnaires. Au 4 août 2019, la Société disposait de fonds en caisse de 139,1 M\$ et d'un montant disponible de 499,3 M\$ aux termes de la facilité de crédit. Ces fonds disponibles procurent une souplesse de financement pour combler les besoins imprévus en matière de liquidités.

Notre capacité de payer le capital et les intérêts sur notre dette, de la refinancer, ou de générer des fonds suffisants pour financer les dépenses d'investissement prévues, dépendra de notre performance future, laquelle, dans une certaine mesure, sera tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire et d'autres facteurs qui sont indépendants de notre volonté.

Compte tenu de la vigueur actuelle de notre résultat, nous croyons que les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation ainsi que le crédit disponible aux termes de la facilité de crédit nous permettront de combler nos besoins en liquidités futurs aux fins de l'exploitation, y compris le paiement du prix d'acquisition de la participation de 50,1 % dans Dollarcity. Nos hypothèses concernant ces besoins pourraient se révéler inexactes, et les fonds auxquels les sources décrites aux présentes nous donnent accès pourraient ne pas être suffisants pour nous permettre d'assurer le service de notre dette et de pourvoir au règlement de toute charge imprévue.

Billets non garantis de premier rang

Le 22 juillet 2016, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à taux fixe d'un montant en capital total de 525,0 M\$ (les « billets à taux fixe à 2,337 % »), dans le cadre d'un placement privé au Canada, conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 2,337 % portent intérêt au taux annuel de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, à terme échu, le 22 janvier et le 22 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, le 22 juillet 2021. Au 4 août 2019, la valeur comptable des billets à taux fixe à 2,337 % s'établissait à 524,5 M\$.

Le 16 mars 2017, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à taux variable de série 2 d'un montant en capital total de 225,0 M\$ (les « billets à taux variable de série 2 d'origine »), dans le cadre d'un placement privé au Canada, conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux variable de série 2 d'origine portent intérêt à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base (ou 0,59 %), établi trimestriellement le 16^e jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. L'intérêt est payable trimestriellement en trésorerie, à terme échu, le 16^e jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année jusqu'à l'échéance le 16 mars 2020.

Le 10 mai 2017, la Société a émis d'autres billets non garantis de premier rang à taux variable de série 2 d'un montant en capital total de 75,0 M\$ (les « billets à taux variable de série 2 supplémentaires »), dans le cadre d'un placement privé au Canada, conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux variable de série 2 supplémentaires s'ajoutent aux billets à taux variable de série 2 d'origine d'un capital total de 225,0 M\$ émis par la Société le 16 mars 2017. Les billets à taux variable de série 2 supplémentaires ont été émis à une prime de 0,284 % par rapport à leur montant en capital, pour un produit brut total de 75,2 M\$. À la date d'émission, l'écart de crédit réel des billets à taux variable de série 2 supplémentaires sur le taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) était de 49 points de base (ou 0,49 %). Une fois émis, ils portent intérêt au même taux que les billets à taux variable de série 2 d'origine, et l'intérêt est payable trimestriellement en trésorerie, à terme échu, en même temps que l'intérêt sur les billets à taux variable de série 2 d'origine. Toutes les autres modalités applicables aux billets à taux variable de série 2 d'origine s'appliquent aux billets à taux variable de série 2 supplémentaires, lesquels sont réputés faire partie de la même série que les billets à taux variable de série 2 d'origine (collectivement, les « billets à taux variable de série 2 »). Au 4 août 2019, la valeur comptable des billets à taux variable de série 2 s'élevait à 300,8 M\$.

Le 10 mai 2017, la Société a aussi émis des billets non garantis de premier rang à taux fixe d'un montant en capital total de 250,0 M\$ (les « billets à taux fixe à 2,203 % »), dans le cadre d'un placement privé au Canada, conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 2,203 % portent intérêt au taux annuel de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, à terme échu, le 10^e jour de mai et de novembre de chaque année jusqu'à échéance le 10 novembre 2022. Au 4 août 2019, la valeur comptable des billets à taux fixe à 2,203 % s'établissait à 250,6 M\$.

Le 1^{er} février 2018, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à taux variable de série 3 d'un montant en capital total de 300,0 M\$ (les « billets à taux variable de série 3 » et, collectivement avec les billets à taux variable de série 2, les « billets à taux variable ») dans le cadre d'un placement privé au Canada réalisé conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux variable de série 3 portent intérêt à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, (ou 0,27 %), établi trimestriellement le 1^{er} jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année. L'intérêt est payable trimestriellement en trésorerie, à terme échu, le 1^{er} jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année jusqu'à l'échéance le 1^{er} février 2021. Au 4 août 2019, la valeur comptable des billets à taux variable de série 3 était de 299,4 M\$.

Le 5 novembre 2018, la Société a émis des billets à taux fixe à 3,55 % d'un montant en capital total de 500,0 M\$ dans le cadre d'un placement privé au Canada, réalisé conformément à la dispense des exigences en matière de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 3,55 % ont été émis au prix de 995,37 \$ par tranche de capital de 1 000,00 \$ de billets à taux fixe à 3,55 %, soit un taux effectif de 3,652 % et un produit brut total de 497,7 M\$. Les billets à taux fixe à 3,55 % portent intérêt au taux annuel de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, à terme échu, le 6^e jour de mai et de novembre de chaque année jusqu'à échéance le 6 novembre 2023. Au 4 août 2019, la valeur comptable des billets à taux fixe à 3,55 % s'établissait à 500,5 M\$.

Les billets à taux fixe à 2,337 %, les billets à taux fixe à 2,203 %, les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux variable (collectivement, les « billets non garantis de premier rang ») sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent un rang égal à toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées actuelles et futures de la Société. Tous les billets non garantis de premier rang sont notés BBB, avec tendance stable, par DBRS Limited.

Les billets non garantis de premier rang sont cautionnés solidairement, sur une base non garantie de premier rang, en ce qui a trait au paiement du capital, des intérêts et des primes, le cas échéant, et de certains autres montants précisés dans les actes de fiducie qui régissent les billets, par certaines filiales de la Société représentant un BAIIA combiné, collectivement avec le BAIIA de la Société (sur une base non consolidée), d'au moins 80 % du BAIIA consolidé. En date des présentes, Dollarama S.E.C. et Dollarama GP Inc. sont les seules cautions. Tant que des billets non garantis de premier rang seront en cours et que la facilité de crédit sera en vigueur, l'ensemble des filiales de la Société qui cautionnent à l'occasion des emprunts aux termes de la facilité de crédit cautionneront les billets non garantis de premier rang.

Facilité de crédit

La Société a accès à trois facilités de crédit renouvelables non garanties distinctes qui totalisent 500,0 M\$ (collectivement, la « facilité de crédit ») aux termes de la convention de crédit, initialement datée du 25 octobre 2013, dans sa version modifiée et mise à jour de temps à autre, la plus récente modification datant du 14 juin 2019. La dernière modification visait à reporter l'échéance de chaque facilité, à faire concorder certaines modalités de la convention de crédit avec les dispositions de la norme IFRS 16 et à ajuster certains seuils et ratios.

La facilité A, de 250,0 M\$, est disponible jusqu'au 27 septembre 2024; la facilité B et la facilité C, respectivement de 200,0 M\$ et de 50,0 M\$, sont disponibles jusqu'au 29 septembre 2021.

Aux termes de la convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes de la facilité de crédit, y compris les engagements existants, à 1,5 G\$.

Depuis le 27 juillet 2018, date à laquelle la convention de crédit a été modifiée, la marge applicable, qui va de 0 % à 1,70 % par année, n'est plus calculée selon la notation attribuée à la Société ou à ses titres non garantis de premier rang par une agence de notation, mais plutôt selon un ratio d'endettement ajusté en fonction des contrats de location, communiqué aux prêteurs de façon trimestrielle.

La convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement ajusté en fonction des contrats de location. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

La facilité de crédit est garantie par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La convention de crédit limite également la capacité de la Société de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 4 août 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit (25,0 M\$ au 3 février 2019), mais il y avait des lettres de crédit émises pour l'achat de stocks, qui totalisaient 0,7 M\$ (5,6 M\$ au 3 février 2019, montant qui comprenait une lettre de garantie exigée par la municipalité relativement à l'agrandissement du centre de distribution). Au 4 août 2019, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 4 août 2019. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

(en milliers de dollars)

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes d'exploitation et charges à payer ¹⁾	162 769	-	-	-	162 769
Dividendes à verser	13 852	-	-	-	13 852
Obligations locatives ^{1), 2)}	52 487	156 744	723 243	762 062	1 694 536
Remboursement de capital sur :					
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	-	500 000	-	500 000
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	-	250 000	-	250 000
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	-	525 000	-	525 000
les billets à taux variable de série 3	-	-	300 000	-	300 000
les billets à taux variable de série 2	-	300 000	-	-	300 000
la facilité de crédit	-	-	-	-	-
Versements d'intérêts sur :					
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	17 750	62 125	-	79 875
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	5 508	13 769	-	19 277
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	12 269	12 269	-	24 538
la facilité de crédit et les billets à taux variable ³⁾	3 616	8 920	3 375	-	15 911
	<u>232 724</u>	<u>501 191</u>	<u>2 389 781</u>	<u>762 062</u>	<u>3 885 758</u>

¹⁾ Les chiffres présentés ci-dessus reflètent l'adoption de la norme IFRS 16 le 4 février 2019. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 août 2019 pour plus de précisions sur l'adoption de la norme IFRS 16.

²⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

³⁾ D'après les taux d'intérêt en vigueur le 4 août 2019.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés, les lettres de crédit ainsi que les engagements de la Société au 4 août 2019.

(en milliers de dollars)

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Lettres de crédit	688	-	-	-	688
Engagements au titre des coûts d'agrandissement du centre de distribution	4 264	-	-	-	4 264
	<u>4 952</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 952</u>

Outre les lettres de crédit ainsi que les engagements au titre des coûts d'agrandissement du centre de distribution existant susmentionnés, nous ne sommes assujettis à aucun autre arrangement ou engagement non comptabilisé.

Instruments financiers

La Société se sert d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture d'achats de marchandises prévus.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour.

La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont constatés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Il n'y a eu aucun changement significatif dans la nature des risques découlant des dérivés ni dans la gestion de ces risques au cours du premier semestre de l'exercice 2020.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre clos le 4 août 2019 et aux notes 3 et 14 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2019.

Transactions entre parties liées

Baux immobiliers

Au 4 août 2019, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités contrôlées par la famille Rossy, aux termes de baux à long terme. Les paiements locatifs associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 4 août 2019, le montant total des obligations locatives dû à des entités sous le contrôle de la famille Rossy s'élevait à 56,7 M\$ (62,0 M\$ au 3 février 2019).

Les frais de location facturés par des entités contrôlées par la famille Rossy et dont ne tiennent pas compte les obligations locatives ont respectivement totalisé 1,7 M\$ et 3,8 M\$ pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 4 août 2019 (respectivement, 1,6 M\$ et 3,7 M\$ pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 29 juillet 2018, le dernier montant comprenant les charges liées au centre de distribution jusqu'au 21 février 2018, date à laquelle il a été acquis par la Société).

Biens immobiliers

Le 21 février 2018, la Société a acquis son centre de distribution existant, qu'elle louait auparavant auprès d'une entité contrôlée par la famille Rossy, pour une contrepartie totale de 39,0 M\$, dont une tranche de 16,8 M\$ a été comptabilisée au titre du terrain et une tranche de 22,2 M\$, au titre de l'immeuble. Cette acquisition a constitué une transaction avec une partie liée réalisée à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché, à partir d'une évaluation indépendante.

Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Exception faite des estimations relatives à la durée du contrat de location dont il est question ci-dessous, les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société dont il est question dans le présent rapport de gestion ont été dressés en s'appuyant sur les mêmes estimations et jugements significatifs que ceux qui ont été formulés par la direction lors de l'application des méthodes comptables de la Société ayant servi à établir les états financiers consolidés audités de l'exercice 2019 et en tenant compte des principales sources d'incertitude relative aux estimations qui ont été prises en considération lors de la préparation de ces états financiers (se reporter à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2019).

Pour déterminer la durée du contrat de location, la direction prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prorogation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Les options de prorogation (ou les périodes visées par des options de résiliation) sont prises en compte dans la détermination de la durée du contrat de location uniquement si la Société a la certitude raisonnable que l'option de prorogation (ou l'option de résiliation) sera exercée. La Société réapprécie si elle a la certitude raisonnable d'exercer une option de prorogation ou une option de résiliation, s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui influe sur cette appréciation et qui dépend de sa volonté. IFRS 16 peut également nécessiter la formulation de nouvelles estimations en raison du taux d'emprunt marginal utilisé pour évaluer les obligations locatives.

Principales normes et interprétations

Adoption de nouvelles normes comptables et de normes comptables modifiées

Adoption de la norme IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices de la Société ouverts à compter du 4 février 2019. La nouvelle norme exige que le preneur comptabilise des obligations locatives correspondant aux paiements de loyers futurs et des actifs au titre des droits d'utilisation relativement à la plupart des contrats de location, et les inscrive à l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités. Comme la Société était assujettie à d'importantes obligations contractuelles sous forme de contrats de location simple conformément à IAS 17, l'adoption de la norme IFRS 16 a donné lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à des changements touchant le moment de la comptabilisation des charges associées aux contrats de location.

Tel qu'il est analysé dans le présent rapport de gestion, IFRS 16 a été appliquée aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités selon la méthode rétrospective intégrale. La Société a par conséquent retraité l'information comparative pour l'exercice 2019 comme si IFRS 16 avait toujours été en vigueur.

Se reporter aux notes 4 et 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour plus de précisions sur ces modifications.

Risques et incertitudes

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société. Le conseil d'administration exige de la haute direction de la Société qu'elle détermine et gère de façon appropriée les principaux risques liés aux activités commerciales de la Société.

Les principaux risques et incertitudes qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société sont décrits dans le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Société de l'exercice 2019 (disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com), et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence financière. Elle souscrit également une garantie d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques et des informations sur ses concurrents, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

Contrôles et procédures

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 6 mai 2019 et se terminant le 4 août 2019 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Par suite de l'adoption de la norme IFRS 16, de nouveaux contrôles internes, qui comprennent de nouveaux processus permettant de respecter les exigences de présentation de l'information aux termes de cette norme, ont été conçus et mis en place. La Société a également lancé une nouvelle solution de TI pour la comptabilisation et l'évaluation des obligations locatives conformément à la méthode de comptabilisation des contrats de location prescrite par IFRS 16.

Dividende

Le 12 septembre 2019, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs de ses actions ordinaires de 0,044 \$ par action ordinaire. Le dividende en trésorerie trimestriel sera versé le 8 novembre 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 octobre 2019. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 3 juillet 2019, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la TSX pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 15 737 468 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture des marchés le 2 juillet 2019, au cours de la période de 12 mois allant du 5 juillet 2019 au 4 juillet 2020 (l'« offre de rachat de 2019-2020 »).

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, un total de 314 223 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de 2019-2020, au prix moyen pondéré de 49,34 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totale de 15,5 M\$. Le capital-actions de la Société a été réduit de 0,4 M\$ et le solde de 15,1 M\$ a été porté en augmentation du déficit.

Le nombre total d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat précédente, depuis son entrée en vigueur, le 20 juin 2018, jusqu'à sa date d'échéance, le 19 juin 2019, s'est élevé à 12 980 884 actions ordinaires, au prix moyen pondéré de 37,88 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 491,8 M\$. Aucune de ces actions n'a été rachetée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020.

Données sur les actions

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Au 11 septembre 2019, 314 801 154 actions ordinaires étaient émises et en circulation. En outre, il y avait 7 296 200 options émises et en cours au 11 septembre 2019, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 322 097 354 actions ordinaires émises et en circulation après dilution au 11 septembre 2019.

Autres informations

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».